



LE P'TIT MONTREUILLAIS

Rosière 2023 *La Fête autour de Jade !*

p 4-5

facebook : Commune de Montreuil le Gast

www.montreuil-le-gast.bzh

RENTREE 2023-24

Chantiers à venir : maison médicale, skate-park...

p 6

ASSOCIATIONS

Forum et activités 2023-24

p 11-15

Infos pratiques

Mairie - 3 rue de la Mairie
02 99 66 90 39
mairie@Montreuil-le-gast.fr

Permanences du maire
Vous pouvez prendre rendez-vous avec
M. Henry les lundis et vendredis après-midi

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les
adjoints le samedi matin de 10h30 à 12h :

- 2 septembre : Jean-Luc Dugué
- 9 septembre : Anita Oblin
- 16 septembre : Carole Piguel
- 23 septembre : Jean-Yves Clolus
- 30 septembre : Jean-Luc Dugué
- 7 octobre : Anita Oblin
- 14 octobre : Jean-Luc Dugué
- 21 octobre* : Carole Piguel
- 28 octobre* : Jean-Yves Clolus
- 4 novembre* : Anita Oblin

* astreinte uniquement / mairie fermée au public

Téléphone d'astreinte soir / week-end
06 31 08 29 62

Pour réelle situation d'urgence ;
**toute sollicitation abusive fera l'objet d'un
signalement en gendarmerie**

▶▶ DATE DE CLOTURE DU PROCHAIN P'TIT MONTREUILLAIS :

Envoyez vos articles **avant le**

VENDREDI 20 OCTOBRE

à ptit.montreuilais@montreuil-le-gast.fr :
la publication n'est pas assurée **après cette date !**
**(texte dans e-mail sans doc word / open,
photos jpg en pj)**

Prochaine parution : lundi 6 novembre 2023

Bulletin municipal de Montreuil-le-Gast

Responsable de la publication : Lionel Henry, maire ;
rédaction, mise en page : municipalité ;

Dépôt légal : août 2023 ; tirage : 900 exemplaires ;
imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Atimco,
Combourg ; photo couverture : Comité des Fêtes



Festival de théâtre "Val d'Ille Aubigné en Scène"

Cette année, le festival se déroulera du 29 septembre au 8 octobre sur onze communes de notre territoire. Il s'arrêtera à Montreuil-le-Gast le samedi 7 octobre pour deux représentations de "Paperclay", une création d'argile manipulée par la compagnie "Le Vent des Forges", destinée au jeune public (à partir de 4 ans).

Paperclay, c'est l'histoire d'un rêveur aspiré dans les profondeurs d'un grand livre d'argile.

C'est l'histoire d'une lecture qui vire à l'aventure. Les pages ne se contentent pas d'être tournées sagement. Elles s'effeuillent, se déracinent, s'échappent, se transforment, et révèlent leurs mystères. Le rêveur enclenche les mécanismes de sa petite fabrique intérieure. Il nous livre le spectacle de son imaginaire en travail...

Samedi 7 octobre à 10h30 et 15h30 / Salle polyvalente.

Entrée libre. Réservation conseillée à partir du 15 septembre sur le site www.ValdilleAubigneenscene.fr où vous retrouverez également tout le programme du festival !

Festival Les Escales Curieuses à Guipel

Le festival "Les Escales curieuses" est un événement culturel de rentrée qui se déroule sur un site naturel au bord du canal d'Ille et Rance, à la Plouisière à Guipel du 15 au 17 septembre 2023 :

- le vendredi soir : "revue cabaret" et DJ,
- le samedi en fin de journée : spectacle théâtral de rue et des ateliers avant les concerts prévus le soir.
- le dimanche : journée "familles" avec plusieurs animations, ateliers (sérigraphie, gravure, contes, jeux surdimensionnés en bois...) et des spectacles (danse et musique).

Informations pratiques : L'entrée sur le site du festival se fait à prix libre et nécessaire. Chacun est libre de donner ce qui lui convient et de participer ainsi aux frais de fonctionnement du festival et à la rémunération des artistes.

<https://www.facebook.com/EscalesCurieuses> et
www.lesescalescurieuses.fr



Rosière, Rentrée, Chantiers à venir...

Le bulletin communal de septembre annonce habituellement la fête de la Rosière. Le premier week-end de septembre, comme le veut la tradition, la commune s'enflamme pour les festivités de la Rosière. Cette année, autour de Jade Calvez, les Montreuillais et habitants des communes voisines vont se retrouver pour faire la fête. Une fête qui a su évoluer, s'adapter mais qui garde sa capacité à intégrer les nouveaux habitants. J'ai cru comprendre que le quartier de la Chesnaie et la famille de Jade préparaient la fête avec un dynamisme particulier. Cette année encore, nous devrions avoir l'occasion de nous retrouver et faire la fête, juste avant la rentrée...

La rentrée de septembre est l'occasion de prendre de bonnes résolutions, de profiter du Forum des Associations pour faire le plein d'inscriptions : activités manuelles, artistiques, sportives... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Septembre, c'est aussi la rentrée des classes pour les deux écoles. L'année 2023-24 sera l'année de concrétisation du projet de restaurant scolaire, de réflexion sur les travaux à réaliser dans l'école élémentaire, de poursuite des échanges sur la revégétalisation des cours de l'école Arc-en-Ciel, sous la houlette d'Anita Oblin, en charge du périscolaire. Des réalisations devenues nécessaires avec l'évolution de la commune et la prise en compte de ce qui n'est déjà plus un réchauffement mais un dérèglement climatique. Ici, comme ailleurs, il nous faudra nous adapter, revoir nos visions de l'aménagement urbain. De l'éclairage public au fleurissement du centre-bourg, il nous faut envisager l'avenir avec plus de sobriété ou de modestie. Les générations futures nous jugeront sur nos capacités à sortir du "gaspillage" énergétique et des ressources.



Dans ces chantiers à venir, il y a ceux qui commencent avec cette rentrée : extension de la maison médicale et transfert de la pharmacie, démarrage du chantier du complexe polyvalent (vestiaires, salle multi-activités et atelier technique),... Des équipements voulus performants au niveau thermique, nés d'une volonté partagée de grandir, vivre et vieillir à Montreuil-le-Gast. La communauté de communes a, pour sa part, lancé le marché de réalisation d'une première liaison cyclable, vers La Mézière et au-delà vers la métropole. Nous accompagnerons cet effort de la CCVIA par le réaménagement complet de la Rue de la Mézière en 2024. L'année 2023-24 sera à nouveau une année d'actions pour vos élus. Et, je l'espère, avec la même réussite que celle que nous souhaitons à nos jeunes Montreuillais en ce début d'année scolaire...

Bonne rentrée à tous !

Lionel HENRY, maire

Une naissance - Un arbre

Si vous avez un enfant né entre le 1er octobre 2022 et le 30 septembre 2023, vous êtes concernés par l'opération "une naissance, un arbre" organisée par le CCAS. Depuis de nombreuses années, le CCAS participe à l'embellissement du bourg en symbolisant les naissances par la plantation d'un arbre pour représenter tous les enfants nés dans l'année. Une plaquette avec le nom, prénom des enfants ainsi que leur date de naissance sera apposée devant l'arbre, bien sûr avec l'accord des familles.

Cet arbre sera planté dans le lotissement de la Peupleraie le samedi 25 novembre. Si vous êtes concernés, et que vous n'avez pas reçu de courrier, merci de vous mettre en relation avec la Mairie avant le 10 octobre : 02 99 66 90 39 ; mairie@montreuil-le-gast.fr

Repas du CCAS : à noter dans vos agendas !

Le CCAS a le plaisir d'inviter tous les Montreuillais de 70 ans et plus au repas annuel qui aura lieu le dimanche 26 novembre à la salle polyvalente. Une invitation sera envoyée début novembre.

Chardons – Rappel

Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder chaque année, du 1er mai au 31 octobre, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. Cette règle s'applique également dans le bourg.

Passage de la Balayeuse

La balayeuse passera dans les rues du centre-bourg le 31 août. Afin de permettre le meilleur nettoyage possible, il est demandé de ne pas stationner dans les rues du centre, notamment la rue des Lilas, côté médiathèque.

Dans le cadre de la Fête du Patrimoine les samedi 23 et dimanche 24 septembre, le fournil sera ouvert à tous.

Nous profiterons de ce week-end pour continuer la rénovation du fournil communal. Tout le monde peut venir pour quelques heures ou sur les deux jours pour participer à la remise en état de ce bâtiment. Le repas du midi est sous forme d'auberge espagnole. Nous vous donnons rendez-vous à partir de 8h30 directement à la mairie, en tenue de travail, avec gants obligatoires et petits matériels si vous avez : escabeau, échelle, truelle, langue de chat, seau, bac à gâcher...

A NOTER

Forum des associations

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum se tiendra le samedi 2 septembre à partir de 14h dans la salle polyvalente. Organisé par la Mairie, cet événement ouvert à tous est l'opportunité de s'inscrire à des activités sportives ou culturelles et de rencontrer les responsables des différentes associations de la commune.

Coupons Sport du Département

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes âgés de 11 à 15 ans (nés entre 2008 et 2012), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S.), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et lié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le coût global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S 2023-2024 et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

Contact : Service jeunesse et sport : jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr ou 02 99 02 34 14

Rosière 2023



Jade Calvez
Rosière 2023

Fête de la Rosière les 2 et 3 septembre 2023

Le comité des fêtes vous attend nombreux le 1er week-end de septembre à sa traditionnelle fête de la Rosière.

A vos agendas pour la fin d'année 2023 :

- le 12 novembre :
la braderie du
jouet d'occasion



- le 18 novembre :
la fête de la Soupe



Belle fin d'été !
Le comité des fêtes



93^{ème} Fête de la Rosière

Thème Latino

Montreuil-le-Gast 2 et 3 septembre 2023

Samedi	Dimanche
<input type="checkbox"/> 14h Forum des associations	<input type="checkbox"/> 9h30 Couronnement Rosière
<input type="checkbox"/> 15h à 16h30 Courses à pied	<input type="checkbox"/> 10h30 Cérémonie religieuse
<input type="checkbox"/> 18h30 Pot de la Mairie	<input type="checkbox"/> 11h30 Plantation rosier
<input type="checkbox"/> 21h Retraite aux flambeaux	<input type="checkbox"/> 13h Repas (sur réservation)
<input type="checkbox"/> 22h30 Feu d'artifice	<input type="checkbox"/> 15h JukeBoss (podium)
<input type="checkbox"/> 23h à 1h Bal salle polyvalente	<input type="checkbox"/> 15h Défilé

Comité des Fêtes
Montreuil-le-Gast
Village de la Rosière

MONTREUIL-LE-GAST

Renseignements : 06 25 73 62 58 et 06 85 64 52 69
email : cdmfg35520@gmail.com

La 93^e Fête de la Rosière

C'est à l'été 1930 que le Conseil municipal de Montreuil-le-Gast, présidé par M. Hardy de 1925 à 1945, élit sa première rosière. C'est Marie-Ange Leroy qui est choisie - par huit voix sur dix - parmi les trois candidates. Aujourd'hui, l'élection n'est plus faite par la municipalité seule mais avec les associations puis validée en conseil municipal. En 2023, c'est donc notre 93^e Rosière, Jade, qui est honorée par le village entier.

Les Foulées Nature de la Rosière 2023



Les traditionnelles foulées Galoupaden ont lieu ce samedi 2 septembre.

Elles sont organisées en différentes épreuves :

- 5.5km individuel (non chronométré et départ différé pendant le 11km)
- 11km (2 boucles de 5.5 km) en individuel ou en relais Duo - (chronométré)
- course enfants (1 kilomètre pour les 7-10 ans / 2 kilomètres pour les 11-15 ans)

En cas d'envie de course solo, les enfants peuvent participer aux courses enfants (1 ou 2 km, non chronométrés et sans classement) empruntant une portion de la boucle de 5.5km.

Pour plus d'informations (détails, horaires) et vous inscrire sur les courses (11km, 5.5km, relais), veuillez vous rendre sur le site www.nextrun.fr jusqu'au vendredi 1er septembre.

L'inscription des courses enfants se fait sur site le jour de la course.

La grande nouveauté 2023, c'est le passage par des lieux insolites de la commune : Chevaux du Bel Air, mairie, église, fournil, école publique, médiathèque, Espace Jeunes...

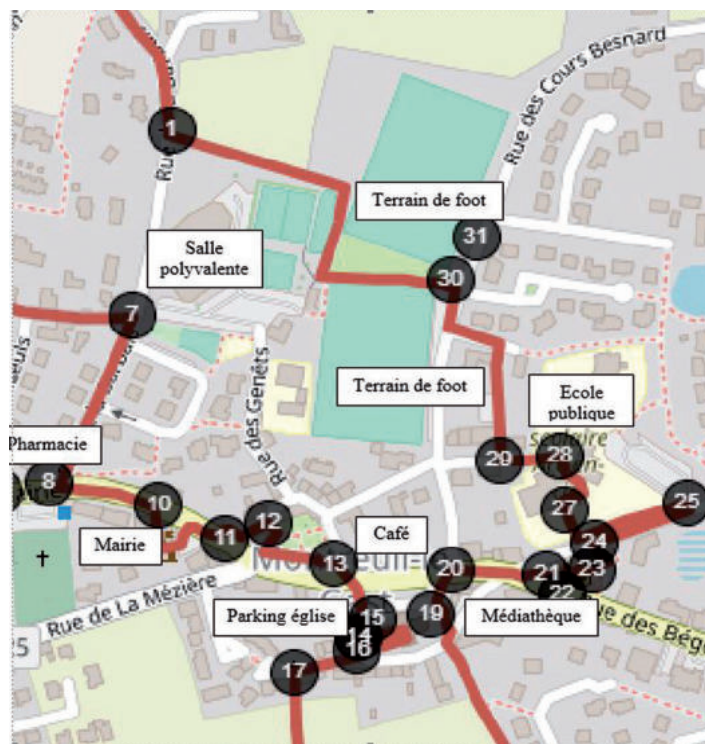
Afin de permettre le développement des activités physiques, il est possible de se faire accompagner par des proches (parents, amis, enfants) sur les deux derniers kilomètres (1km ou 2km) (à préciser lors de l'inscription).

Afin de finaliser l'organisation, nous sommes à la recherche de bénévoles. N'hésitez pas à nous contacter.

Attention : pour l'organisation de la course, le centre-bourg est interdit à la circulation à partir de 16h jusqu'à 18h30.

Contact :

Stéphane Lucas : 06 61 95 15 56 ;
Ludovic Pertuisel : 06 35 46 61 83



Circulation dans le bourg pour la fête de la Rosière

A partir du vendredi 1er septembre à 15h, la rue des Genêts (en amont de l'ancien presbytère) et le parking de la salle polyvalente seront totalement fermés jusqu'au dimanche, 21 heures.

Course à pied le samedi après-midi

Les coureurs passeront dans le centre bourg en direction de l'étang.

La circulation sera temporairement interdite de 16h à 18h30 dans le périmètre salle polyvalente/centre bourg/étang.

Nous vous invitons à prendre les dispositions nécessaires car les rues suivantes seront totalement bloquées : rue de la Barbais (rue de la pharmacie), rue des Pins, rue de la Mairie, allée Georges Brassens, rue des Genêts, rue de la Poste, rue Centrale, place de l'église, rue des Hirondelles, impasse des Fauvettes, impasse Michel Vauléon, rue des Cours Besnard, rue des Noisetiers, impasse des Ecoliers, rue des Bégonias (partie médiathèque), rue des Lilas (jusqu'à l'école)

Attention, pour la rue de la Barbais et l'allée Georges Brassens : il sera interdit de stationner le samedi de 13h à 18h et le dimanche de 14h30 à 16h30.

Feu d'artifice le samedi à 22h45

Il sera demandé au public de respecter scrupuleusement les distances de sécurité. Lors du tir, nous invitons les plus proches voisins à prendre les précautions nécessaires d'usage (fermeture des fenêtres, mise à l'abri des véhicules...).

Dimanche 3 septembre

Pour le bon déroulement du défilé et dans le cadre du plan Vigipirate, la circulation et le stationnement seront interdits de 11h à 21h sur le parking de la salle polyvalente, rue de la Barbais (rue de la pharmacie), rue de la Mairie, rue Centrale, rue des Lilas, une partie de la rue des Bégonias (à côté de la médiathèque), rue des Genêts, rue de la Poste, rue des Noisetiers, rue des Cours Besnard, rue des Lilas, ainsi que le parking de l'église et toutes les rues autour.

Pour la rue de la Barbais (rue de la Pharmacie), l'interdiction de circuler et de stationner sera de 14h30 à 16h30.

A NOTER

Eclairage public

Afin de protéger la nature et économiser l'énergie, il a été décidé de fixer les horaires suivants pour l'éclairage public dans le bourg.
Le matin : de 6 h à 8 h (à défaut de détecteur lumineux)
Le soir : de 21h30 (à défaut de détecteur lumineux) à 22h.

Connaissez-vous le métier d'assistant familial ?

Les assistantes et assistants familiaux accueillent, à leur domicile, un ou plusieurs enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance.
Formation, agrément, rémunération, conditions d'accueil, travail en équipe : des réunions d'information sont organisées dans toute l'Ille-et-Vilaine pour répondre aux questions des personnes intéressées par ce métier.
Les prochaines réunions d'information auront lieu de 18h à 20h, à Thorigné-Fouillard :
- mardi 12 septembre 2023
- mardi 14 novembre 2023
Inscription obligatoire et infos pratiques au 02 99 02 49 27 ou 02 99 02 44 23.
Plus en savoir plus : www.ille-et-vilaine.fr/assistant-familial

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons ayant 16 ans cette année doivent se présenter en mairie pour le recensement militaire, après le jour de leur anniversaire. Se munir de la carte d'identité et du livret de famille.

Nos amis les chiens

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de tenir son chien en laisse et que si votre animal est récupéré sur la voie publique par les services de la fourrière, vous vous exposez à des frais.

Vie communale



Le chantier de l'extension de la maison médicale : c'est parti !

Vous avez dû le voir : le chantier de l'extension de la maison médicale a commencé fin juin. Le timing est serré pour permettre le transfert de la pharmacie en mai 2024 sur le site.

L'entreprise Barthélémy a procédé au terrassement et CF Constructions a pu placer des pieux dans le sol afin de garantir la meilleure stabilité possible. Dès la fin des congés d'été, la construction pourra commencer avec un planning de travaux établi au plus juste par l'architecte Clarc. C'est ce même architecte qui avait réalisé la première tranche : il a été retenu lors du conseil du 30 juin 2022.
Le conseil du 4 mai a retenu les entreprises pour les 14 lots nécessaires à la construction pour un budget total d'environ un million d'euros. A noter la revente à terme des locaux de la pharmacie voire de cellules paramédicales afin de soulager les finances communales.



Océane, Rosière de France 2022, et les candidates 2023



Fermeture et déménagement du Skate-Park

Nous avons lancé un Budget participatif. Le projet retenu est l'aménagement complet d'un nouveau site de skate-park pour l'automne-hiver 2023-24.

Le groupe de jeunes parents impliqués dans le projet de nouveau skate-park et les élus ont fait le choix d'un nouveau site, plus grand, plus éloigné d'habitations. Ce sera sur l'ancienne aire de déchets verts près de l'étang communal avec une surface augmentée et des équipements plus adaptés, enrichis de nouvelles structures. Pour tenir le budget et rester dans l'esprit du budget participatif, ce sont les habitants volontaires et des élus qui vont se lancer dans la phase de travaux, sous l'égide d'un maçon-skateur reconnu. Au printemps 2024, c'est un site supplémentaire à destination des plus (ou moins) jeunes qui sera offert aux Montreuillais.
Autre avantage du déplacement : la remise en fonction du deuxième court de tennis dès cet automne.

Une délégation montreuillaise à la Rosière de France 2024.

A la mi-août, c'est une cinquantaine de Montreuillais qui a fait le déplacement à Fleury-la-Rivière en Champagne.

Aux côtés du nouveau président montreuillais de l'Association des Rosières de France, Eric Durand et de la Rosière de France 2022, Océane Truet, les habitants de la commune étaient nombreux pour assister au couronnement de la nouvelle Rosière 2023. C'est Alicia Lochon de Châteaudun qui a été élue afin de succéder à Océane. La délégation bretonne a particulièrement apprécié ce séjour sur les coteaux de Champagne. Et de penser au prochain déplacement, fin août 2024, à la Mothe-St-Héray.

Compte-rendu de conseil municipal

Conseil du vendredi 7 juillet 2023

Le 7 juillet 2023, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Montreuil-le-Gast, légalement convoqué le 29 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, publique, en salle du Conseil Municipal de Montreuil-le-Gast, sous la présidence de M. Lionel Henry.

Assistaient à la séance : Lionel Henry, Jean-Yves Clolus, Anita Oblin, Jean-Luc Dugué, Carole Piguel, Pierre Fontaine, Anne Margolis, Eric Durand, Delphine Beaudoin, Jean-Luc Geffroy, David Le Gall, Stéphane Flocon, Jean-Marc Detoc et Valérie Jousseaume.

Absents : Stéphanie Aminot, Morgane Calvez, Catherine Lucas, Vicky Renault et Kevin Renouard

Pouvoirs : Stéphanie Aminot donne pouvoir à Anne Margolis, Vicky Renault donne pouvoir à Jean-Yves Clolus, Kevin Renouard donne pouvoir à Jean-Luc Dugué.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc Detoc

Ajout de points à l'ordre du jour

En ouverture de séance, M. le Maire demande au Conseil l'autorisation de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Attribution du lot 6 menuiseries extérieures pour le marché de travaux d'extension de la maison médicale
- Lancement d'une consultation pour un emprunt pour les travaux d'extension de la maison médicale

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le rajout des deux points mentionnés ci-dessus.

Présentation des travaux du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

M. le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal des Jeunes, de la commission sport, loisirs et culture, composée de Mathis Pichon, Romain Loidreau, Elie Simon, Hugo Morin, Jordane Savigny, Anna Goix Lambert et Clarisse Bouzoubaâ, venus présenter leurs travaux.

Le projet consiste en la mise en place d'un évènement sportif à destination de tous sur la commune qui se déroulerait le samedi 9 septembre 2023 sur le pôle sportif de la commune. Il s'agit de présenter et faire essayer des sports peu connus ou pratiqués localement, notamment le dodgeball ou le tchoukball.

Il y aura aussi la possibilité de s'essayer au volleyball, à la pétanque ou au badminton. Les plus jeunes pourront s'essayer aux vélos de la maternelle et chacun pourra participer à des courses en sac.

Les activités seront encadrées par des membres du CMJ et des animateurs. Une

communication spécifique sera mise en place. Alertés sur le sujet de la sécurité et de la logistique, le CMJ doit pouvoir se réunir de nouveau au cours de l'été afin d'affiner le projet et le rendre opérationnel pour la date choisie.

M. le Maire remercie les jeunes pour leur implication et le travail réalisé.

N°01 : Approbation du PV du 22/06/2023

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire soumet le PV de la séance du 22 juin 2023. Ce dernier n'appelle pas d'observations.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 22 juin 2023.

N°02 : Caution emprunt école Notre-Dame

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire ajourne ce point en raison d'éléments manquants actuellement dans la constitution du dossier.

N°03 : Tarifs restaurant scolaire, ALSH, Espace Jeunes 2023-2024

Rapporteur : Mme Oblin

Mme Oblin présente les tableaux tarifaires de l'ALSH-Garderie-Cantine pour l'année 2023-2024. Ces modifications interviennent afin de réajuster les tarifs en fonction de la réalité économique.

ALSH/mercredi 2023-2024

Enfants montreuillais

ALSH / mercredi		+ 5%	+ 5%
journée	demi-jour	journée	demi-jour
5,38 €	2,69 €	5,64 €	2,82 €
8,32 €	4,16 €	8,73 €	4,37 €
9,38 €	4,69 €	9,85 €	4,92 €
9,94 €	4,97 €	10,44 €	5,22 €
11,08 €	5,54 €	11,63 €	5,82 €
11,54 €	5,77 €	12,12 €	6,06 €

Enfants extérieurs

ALSH / mercredi		+ 5%	+ 5%
journée	demi-jour	journée	demi-jour
14,21 €	7,10 €	14,92 €	7,46 €
15,63 €	7,81 €	16,41 €	8,20 €
17,19 €	8,59 €	18,05 €	9,02 €
18,91 €	9,45 €	19,85 €	9,93 €
20,80 €	10,40 €	21,84 €	10,92 €
22,88 €	11,44 €	24,02 €	12,01 €

RESTAURANT SCOLAIRE

Enfants	Montreuillais	Propositions 2023-2024
Quotient familial	2022-2023	+ 5%
0 à 199 €	1,00 €	1,00 €
200 € à 499 €	1,00 €	1,00 €
500 € à 799 €	3,85 €	4,04 €
800 € à 1099 €	4,21 €	4,42 €
1100 € à 1399 €	4,43 €	4,65 €
1400 € et plus	4,88 €	5,13 €
Repas sans inscription	10 €	10 €

Extérieurs : de 2023 à 2024

Quotient familial	2022-2023	+ 5%
0 à 199 €	4,43 €	4,65 €
200 € à 499 €	4,88 €	5,12 €
500 € à 799 €	5,09 €	5,34 €
800 € à 1099 €	5,38 €	5,65 €
1100 € à 1399 €	5,60 €	5,88 €
1400 € et plus	6,16 €	6,47 €

Repas Adultes : de 2023 à 2024

Repas Adultes	5,38 €	5,65 €
Repas Anciens	8,51 €	8,94 €
Repas personnel	3,25 €	3,41 €

GARDERIE : de 2023 à 2024

De 7h30 à 8h30	1,18 €	1,24 €
A 16h15 avec le goûter	2,11 €	2,22 €
De 17h30 à 19h00	1,18 €	1,24 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tableaux présentés ci-dessus des tarifs de l'ALSH, de la garderie et de la cantine pour l'année scolaire 2023-2024 ; dit que ces tarifs prendront effet au 1er septembre 2023.

N°04 : Tarifs des sorties et activités été 2023

Rapporteur : Mme Oblin

Mme Oblin présente les propositions de tarifs pour les sorties et activités prévus cet été par l'ALSH et l'Espace Jeunes.

ALSH : Tarifs sortie à la journée et intervenant été 2023

- Stage de Breakdance du 17 juillet au 21 juillet à l'Accueil de loisirs.

Tarif : forfait de 20€ les 5 séances sur inscription. Intervenant : Compagnie Ladainha.

- Sortie en forêt de Brocéliande le 28 juillet pour tous les enfants accueillis à la journée à l'Accueil de Loisirs ; Tarifs : 3-4 ans : 11€ et 5-11 ans : 16€.

Compte-rendu de conseil municipal

- Inter-Centre : le 24 août à Montreuil-le-Gast ; Tarif : 7€ / enfant

Par ailleurs, le coût des sorties extérieures de l'Espace Jeunes a augmenté et les tarifs votés en mars 2021 ne sont plus suffisants pour couvrir l'ensemble des frais. Il est proposé de créer un tarif supplémentaire plus élevé :

- sortie très faible coût : 2.50 € pour tous
- sortie faible coût : de 4 à 5 €
- sortie coût moyen : de 5 à 10.€
- sortie coût moyennement élevé : de 10 à 15. €
- sortie coût élevé : de 12 à 18 €
- sortie coût très élevé : de 15 à 20 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs ci-dessus présentés.

N°05 : Application du quotient familial CAF sur les tarifs cantine/ALSH/périscolaire

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que la délibération antérieure relative à la mise à jour du quotient familial datant du 7 juillet 2017 déterminait la méthode de calcul du "quotient familial maison" à savoir la prise en compte de la totalité des revenus annuels bruts, avant abattement, mentionnés sur présentation du dernier avis d'imposition ou de non-imposition sans effet rétroactif. Les pensions alimentaires perçues ou distribuées sont déduites ou ajoutées selon le cas ainsi que les revenus de capitaux. Cette somme est divisée par le nombre de parts au foyer fiscal inscrites sur l'avis d'imposition.

La CAF propose à ses partenaires le service CDAP (Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires), qui permet aux utilisateurs habilités de consulter le Quotient Familial Caf de leurs allocataires dans le cadre de leur activité professionnelle.

La convention d'accès à mon compte partenaire signée avec la CAF en 2017 permet à la Mairie d'accéder au service CDAP des allocataires Caf après autorisation de ceux-ci.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, applique le Quotient Familial CAF des familles dans le cadre de la modulation des tarifs de restauration scolaire et ALSH à compter du 01/09/2023.

N°06 : Marché de denrées alimentaires pour le restaurant scolaire : attribution des lots

Rapporteur : M. Clolus

M. Clolus présente les résultats de la consultation des entreprises pour le marché de fourniture de denrées alimentaires au restaurant scolaire. Au regard des critères du marché intégrant le prix, la qualité

des produits, le service, les performances en matière de protection de l'environnement, les performances en matière de développement des approvisionnements directs des produits de l'agriculture, M. le Maire propose d'attribuer les lots suivants aux entreprises ci-dessous :

N°	Intitulé du lot	Candidat retenu
1	Viande rouge	A2S
2	Porc, charcuterie	Sovefrais
3	Porc, charcuterie Bio	Sovefrais
4	Volaille	Volfrance
5	Volaille label rouge	Volfrance
6	Poisson	Pomona
7	Surgelé	Sysco
8	Crèmerie (Beurre, œuf, fromage) Bio	Manger Bio 35
9	Crèmerie (Beurre, œuf, fromage)	Sovefrais
10	Epicerie	Bio Biocoop
11	Epicerie Conventiionnelle	Episaveurs
12	Fruits et légumes Bio	Manger Bio 35
13	Fruits et légumes Conventiionnels	Pomona

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les propositions de M. le Maire et autorise M. le Maire à signer les pièces du marché ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

N°07 : RH / modification du temps de travail d'un agent titulaire à temps non-complet

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose au Conseil que dans le cadre de la création d'une ludothèque au sein de la médiathèque, il convient d'augmenter le temps de travail d'un poste à temps non-complet au grade d'adjoint du patrimoine et de le passer de 20.5/35ème à 24.5/35ème.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la modification du temps de travail du poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet afin de le porter à 24.5/35ème
- approuve la mise à jour du tableau des effectifs

N°08 : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que la nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public

local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Ainsi :

- en matière de gestion pluriannuelle des crédits : définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget, présentation du bilan de la gestion pluriannuelle lors du vote du compte administratif ;

- en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;

- en matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la Commune de Montreuil-le-Gast, son budget principal et ses deux budgets annexes.

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024.

Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2024, la colonne BP n-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la Commune de Montreuil-le-Gast.

N°09 : Acquisition foncière auprès de la CCVIA

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que dans le cadre de sa compétence "réalisation de logements sociaux en centre-bourg", la CCVIA a fait l'acquisition d'un bien en centre-bourg de Montreuil-le-Gast, qu'elle a mis à disposition de Néotoa pour la réalisation de 16 logements locatifs sociaux. Une promesse de bail emphytéotique administratif (BAE) a été signée le 26/12/2016.

Comme convenu dans la promesse, un document d'arpentage doit être réalisé à la fin des travaux pour définir précisément les emprises qui feront l'objet du BEA, avant rédaction et signature du bail.

Il était prévu que la CCVIA revende les espaces « résiduels », hors emprise du BEA, à la commune de Montreuil-le-Gast. Ce délaissé d'opération sera utilisé par la commune pour ses espaces publics.

L'estimation de France Domaine en date du 31/01/2020 évalue le bien à 7€/m².

Dans le cadre de sa gestion du patrimoine communautaire, et afin de réemployer autrement au service de ses missions la valeur de son actif, la CCVIA a délibéré le 19 février 2020 afin d'autoriser la vente à la commune de Montreuil-le-Gast d'une partie des parcelles cadastrées A 781, A 1548, A 1549 et A 782 pour 1 028m² environ, sous réserve du plan de division et de bornage définitif au prix de 7€/m² net. Les locaux ont été emménagés en 2020.

M. le Maire précise que les actes notariés ne sauraient être réalisés tant que l'éclairage public de ces parcelles ne sera pas fonctionnel. Celui-ci a été installé sous maîtrise d'ouvrage de la CCVIA et est actuellement inopérant.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition d'une partie des parcelles A 781, A 1548, A 1549 et A 782 pour 1 028m² environ au prix de 7€/m² net ; désigne l'office notarial de Maître Crossoir à St-Germain-sur-Ille pour rédiger l'acte notarié ; précise que les frais et droits liés à la signature de l'acte sont à la charge de l'acquéreur.

N°10 : Convention pour droit de surplomb et convention de servitude temporaire de passage et de "tour d'échelle"

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose qu'un habitant mitoyen d'une parcelle communale (impasse des écoliers) souhaite réaliser des travaux d'isolation par l'extérieur. Ces travaux terminés empièteraient sur le domaine communal une fois terminés.

Afin d'être sur une situation juridiquement saine, il convient de contracter deux conventions pour droit de surplomb et pour droit de servitude temporaire de passage et de "tour d'échelle".

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la convention pour droit de sur-

plomb présentée

- approuve la convention de servitude temporaire de passage et de tour d'échelle présentée

- dit que les frais de notaire seront à la charge du demandeur.

N°11 : Achat de cartes cadeaux pour le personnel communal

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose qu'en prévision d'une naissance dans la famille d'un agent, ainsi que le départ d'un agent, il souhaite proposer l'achat de deux cartes cadeaux de 50€.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'achat de deux cartes cadeaux d'un montant de 50€.

N°12 : Motion en faveur du maintien du service public de collecte et traitement pour le recyclage des bouteilles en plastique

Rapporteur : M. Henry

Fin janvier 2023, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Madame Bérengère Couillard, réunissait tous les acteurs du secteur des déchets pour relancer une concertation nationale sur la mise en place d'un dispositif de "consigne pour recyclage des bouteilles en plastique".

Cette vraie fausse bonne idée refait surface après avoir été écartée en 2019 de la loi Agéc à la suite de la mobilisation des collectivités et des associations de consommateurs et de protection de l'environnement qui ont porté une parole commune et ont fait front contre ce projet incohérent.

Les industriels de la boisson (Nestlé Water, Coca, PepsiCo, Danone) sont à l'initiative de ce projet et restent toujours extrêmement favorables à l'instauration d'une consigne qui leur permettrait, dans le cadre de leur stratégie industrielle : de verdier l'image de la bouteille jetable pour la pérenniser, de fidéliser les consommateurs et de prendre le contrôle d'une matière recyclable essentielle et lucrative (le PET) pour atteindre le taux de collecte pour recyclage de 90% en 2029 inscrit dans la Loi AGEC. Fin 2022, la Commission Européenne reprenait dans son projet de Règlement sur les Emballages la mise en place automatique de la consigne sous la forme d'une obligation de moyen pour tout état membre qui n'atteindrait pas ces 90%.

Les associations de collectivités locales, de nombreuses associations de consommateurs et de protection de l'environnement, mais aussi des professionnels du déchet soutiennent unanimement que le déploiement de ce dispositif ne peut être le seul moyen d'atteindre l'objectif de re-

We Ker Mobilités renouvelle ses ateliers de code dès le mois de septembre !

Prépa code ?

- * Découverte et préapprentissage du code, en amont ou en complément de la formation en auto-école,
- * Soutien et remobilisation suite à un ou des échecs au passage du code de la route
- * Apprentissage en groupe de 10 à 12 personnes : séries corrigées en groupe, participation active

Modalités

- * Animation par une monitrice auto-école diplômée, Marie Guinard
- * Utilisation d'outils pédagogiques adaptés (signalisation, définition du lexique du code de la route)
- * DVD officiels du code de la route : approche pédagogique par thématiques
- * Tests en condition d'examen en fin de formation : série de 40 questions en fin de formation

Public : Toute personne accompagnée dans le cadre de son insertion sociale et/ou professionnelle (BRSA, demandeurs d'emplois, salariés SIAE, publics We Ker, publics FLE, ...) sans critère d'âge. Les ateliers sont particulièrement adaptés aux personnes rencontrant des difficultés d'apprentissage, cognitives, des difficultés liées à la langue, au stress, au manque de confiance en soi.

Prérequis

- * Situation administrative à jour (carte d'identité, titre de séjour ...)
 - * Besoin d'un accompagnement adapté au code (financement, enseignement adapté...)
 - * Ne pas avoir obtenu son code
 - * Être disponible pour assister aux ateliers
 - * Pouvoir se déplacer aux ateliers (ou orienter vers moi)
- We Ker se réserve le droit d'annuler les sessions d'ateliers s'il y a moins de 5 participants.

● Saint Aubin d'Aubigné

Vendredi 8 septembre : réunion d'information collective

De 13 h 30 à 16 h 30 - Salle Bon Secours B, rue de Chasné à Saint Aubin d'Aubigné

Les ateliers auront lieu chaque jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30

Contact :

Virginie Boussin, Conseillère Mobilité
We Ker : 07 64 72 96 66 ; vboussin@we-ker.org

Compte-rendu de conseil municipal

cyclage et que le service public de collecte des déchets est parfaitement à même de relever ce défi.

Tout d'abord, parce que les extensions de consigne de tri à tous les emballages en plastique ne sont effectives que depuis le 1er janvier 2023 et qu'il existe encore une marge de progression aux 67% atteints fin 2021 sur la part des bouteilles en plastique gérées par le service public de gestion des déchets avec une augmentation tendancielle du taux de recyclage de 3%/an (source Ademe) au cours de ces dernières années. Ensuite parce que la généralisation de la collecte sélective en dehors du foyer doit maintenant avoir lieu dans l'espace public, dans la restauration collective et sur les lieux de travail. Par conséquent, le dispositif de fausse consigne des bouteilles en plastique ne répondrait en rien aux enjeux actuels :

- Il aboutirait à une régression sur le plan environnemental
- Parce qu'il ne s'agit en aucun cas d'une consigne pour réemploi comme par le passé pour le verre, mais bien d'une consigne pour recyclage, exactement dans les mêmes conditions que lorsque les bouteilles sont triées dans les bacs jaunes des collectivités ;
- Parce que la fausse consigne contribuerait à pérenniser le modèle de la bouteille en plastique à usage unique et même à augmenter la consommation de bouteilles en plastique comme c'est le cas en Allemagne ;
- Parce que la fausse consigne complexifierait le geste de tri alors que les extensions des consignes de tri ont pour objectif de le simplifier ;
- Parce que la fausse consigne créerait un double système de collecte et de recyclage des bouteilles, en s'ajoutant au service public de gestion des déchets qui les collecte et les recycle déjà depuis plus de trente ans dans les bacs jaunes pouvant générer une confusion pour les usagers ;
Il infligerait au consommateur une double peine :
- Par une perte supplémentaire du pouvoir d'achat via le coût de la consignation qui augmentera facialement de 20 centimes le prix de toutes les boissons en bouteille ;
- Par le déploiement d'un réseau d'automates de déconsignation qui amènerait à de lourds investissements nécessairement portés par le contribuable ;
- Par une rupture d'égalité d'accès au service du tri en raison d'un maillage territorial de points de collecte moins dense en milieu rural ;
- Par une dégradation du maillage commercial avec une mise en difficulté des commerces ne disposant d'automate ;
- Par une monétarisation du geste de tri ;
- Il conduirait à privatiser en partie la gestion des déchets ménagers ;
- Parce que les collectivités se verraient retirer une source de recettes alors qu'elles ont investi pour moderniser leurs équipements et centres de tri ;

• Parce qu'elles devraient compenser cette perte de recettes par une hausse de la fiscalité (la vente de plastique étant aujourd'hui l'un des gisements ayant une valeur marchande qui permet de réduire le coût de la gestion des déchets).
Le Smictom ValcoBreizh s'oppose fermement à la création de ce dispositif de consignation des bouteilles en plastique et rejoint en cela la position portée par les syndicats de déchets et intercommunalités, associations d'élus et de consommateurs.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- réaffirme l'engagement des élus du Conseil municipal pour le maintien du service public de collecte et de traitement des emballages ménagers ;
- s'oppose à l'instauration d'une consigne pour recyclage des bouteilles en plastique et demander au gouvernement de surseoir à son projet ;
- rappelle la volonté de travailler avec l'ensemble des parties prenantes afin de définir les actions à mettre en œuvre pour atteindre le taux de 90% de collecte pour recyclage des bouteilles en plastique, mais aussi l'autre objectif de la France qui est de diviser par deux le nombre de bouteilles en plastique à usage unique d'ici 2030 ;
- attend du Gouvernement qu'il défende auprès de la Commission Européenne la spécificité et l'intérêt de notre service public de collecte et de traitement des déchets ménagers par la promotion de dispositifs alternatifs et notamment la consigne pour réemploi sur le modèle du verre à la consigne.

N°13 : Attribution du lot 6 "Menuiseries extérieures" pour le marché de travaux d'extension de la maison médicale

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire présente les résultats de la consultation des entreprises pour le lot 6, déclaré infructueux lors de la précédente consultation, relancée depuis sur ce lot, dans le cadre du marché de travaux pour l'extension de la maison médicale.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, attribue le lot n°6 à l'entreprise Someval pour un montant de 84 178.69 €.

N°14 : Lancement d'une consultation pour un emprunt de 1 000 000 € pour financer les travaux d'extension de la maison médicale

Rapporteur : M. Henry

M. le Maire expose que conformément au budget primitif 2023 de la maison médicale, un emprunt d'un million d'euros doit être réalisé afin de financer les travaux d'extension de la maison médicale.

Après délibération, le Conseil Municipal, à

l'unanimité, autorise le Maire à lancer une consultation pour un emprunt d'un million d'euros.

Questions diverses

• M. le Maire donne lecture de l'avis de la Chambre régionale des comptes sur les mesures de redressement adoptées par la commune, notamment pour le budget de la maison médicale. La CRC considère que les mesures prises sont suffisantes.

• M. le Maire informe les conseillers que la commune a fait l'acquisition de matériel de cuisine pour le restaurant scolaire pour un montant de 28 116 € TTC sur la préconisation technique du bureau d'étude en charge du projet de restaurant scolaire. Cela a permis de remplacer du matériel vieillissant tels que la friteuse ou la sauteuse. Cette opération a été permise grâce au concours du Département qui a participé à hauteur de 5 713.27 € ainsi que l'Etat, par le biais du ministère de l'agriculture et de l'alimentation à hauteur de 9 913.40 €.

• M. le Maire évoque une réunion récente à la demande de l'Office de la langue bretonne. Celui-ci vise à promouvoir la langue bretonne sur le territoire et pour ce faire, propose de signer une charte pour le développement durable du breton dans les communes. Dans le cadre de cette campagne, l'Office Public a opté pour un processus de certification. Cela permet aux communes de choisir, puis d'acquiescer un label selon le degré d'implication qu'elles souhaitent et la nature des réalisations choisies. Une liste de 55 actions est proposée. Certaines sont obligatoires selon le niveau de certification envisagé, les autres sont au libre choix des instances municipales. M. le Maire indique que le sujet sera débattu prochainement afin de déterminer les contours d'une éventuelle signature de la charte.

Fin à la séance à 21h15.

• **Prochain conseil municipal : jeudi 21 septembre à 20h (date à confirmer)**

Séances publiques, ouvertes à la population, salle du conseil.

Commerce ambulant

La boucherie ambulante LB (basée à La Chapelle des Fougeretz) vous propose ses produits de boucherie charcuterie les samedis à 16h, place de l'église. Idéal pour préparer les repas familiaux du dimanche !
A partir du samedi 16 septembre ;
gueztez le passage du camion !

Assos : quelles activités pour 2023-24 ?

ASM foot

La saison a repris dès le 12 juillet pour notre groupe seniors sous la houlette de son nouvel entraîneur Carl Puisant.

Au programme pour ces seniors : préparation physique, principe technique de jeu et match amicaux avant d'entamer la compétition officielle par la coupe de France le dimanche 27 août. Le groupe a vu de nouvelles arrivées et est toujours en recherche de nouveaux joueurs : rejoignez-nous et venez porter les couleurs de Montreuil-le-Gast !!!

Les jeunes reprendront eux un peu plus tard, voici la liste des catégories :



● U7 (jeunes nés en 2017 et 2018)

Foot à 4 sur terrain 30x20

Entraînements :

- mercredi* 14h30 - 15h45
- samedi 10h30 - 11h45

Environ une fois par mois l'entraînement du samedi est remplacé par un plateau où nous jouons avec les autres clubs.

* Nous allons chercher les enfants à l'Accueil de loisirs Arc-en-Ciel.

Cotisation annuelle : 80 euros

● U9 (jeunes nés en 2015 et 2016)

Foot à 5 sur terrain 30x20

Entraînements :

- mercredi* 14h30 - 15h45
- samedi 10h30 - 11h45

Environ une fois par mois, l'entraînement du samedi est remplacé par un plateau où nous jouons avec les autres clubs.

* Nous allons chercher les enfants à l'Accueil de loisirs Arc-en-Ciel.

Cotisation annuelle : 80 euros

● U11 (jeunes nés en 2013 et 2014)

Foot à 8 sur demi terrain

Entraînements :

- mardi 17h - 18h30*
- jeudi 17h - 18h30*

*en attente de confirmation de l'Osvid pour les horaires

Compétitions : match les samedis à partir de 10h

Cotisation annuelle : 80 euros

● U13 (jeunes nés en 2011 et 2012)

Foot à 8 sur demi terrain

Entente avec l'ASVHG

Entraînements :

- mercredi 18h - 19h30 à Vignoc (à confirmer)
- vendredi 18h - 19h30 à Vignoc

Compétitions: match les samedis à partir de 10h

Cotisation annuelle : 80 euros

● Adulte (nés en 2006 et avant)

Foot à 11

Entraînements :

- mardi 19h30 - 21h15
- vendredi 19h30 - 21h15

Compétitions :

Match les vendredis soir à 21h pour l'équipe vétérans (35 ans et +)

Match les dimanches à partir de 13h pour les deux équipes seniors (17 ans et +)

Cotisation annuelle : 125 euros

Contact :

Julien Trochel : 06 88 50 49 25 ; julien.trochel@gmail.com

Rejoignez les "Randonneurs du mardi" !

Notre groupe de randonneurs se porte bien ! 17 marcheurs recensés à ce jour !

Et pour marquer notre fin de saison, nous sommes partis pour la journée avec pique-nique à sortir du sac à dos, sur les chemins du Coglès,

Les rabines de Courtine au départ de Saint Étienne du Coglès pour une distance 18 kms. Nous avons profité de notre passage au Château le Rocher Portail pour manger notre casse-croûte et ensuite, nous avons découvert de beaux chemins qui nous ont fait passer près de château, moulin et chapelle !

Domage que l'orage ait perturbé notre fin de parcours ! Mais pour nous remettre, nous avons terminé notre journée au bar de Saint Étienne avec une petite boisson et de bons gâteaux préparés par des randonneuses expertes en pâtisserie !

Si vous avez envie de nous rejoindre, rdv tous les mardis, place de l'église à 13h30.

Contact :

Christian Delalandre : 07 83 55 40 32



Assos : quelles activités pour 2023-24 ?

Croq'la zic : saison 2023-24

Créée en Juillet 2004, Croq'la Zic est une association proposant des cours de musique pour petits et grands avec le but de se faire plaisir avant tout !

Tous les cours ont lieu à la médiathèque de Montreuil-le-Gast et sont assurés par des animateurs confirmés. Il y a 30 cours à l'année (sauf pour les cours de chant : 15 cours d'1h une semaine sur deux) hors vacances scolaires. Les activités proposées ainsi que leurs jours et tarifs sont à retrouver dans le tableau ci-dessous.

Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 2 septembre à partir de 14h à la salle polyvalente de Montreuil pour le traditionnel forum des associations. Venez (re)découvrir l'association, échanger avec les bénévoles de l'association et profitez-en pour confirmer votre inscription et créneau horaire. *Il ne reste que peu de places ! Alors si vous n'êtes pas encore préinscrit.e, faites-le rapidement depuis le site internet de l'association.

Vous souhaitez vous inscrire mais vous ne pouvez pas venir nous rencontrer lors du forum des associations ? N'hésitez pas à nous contacter, nous pourrions procéder à votre inscription à distance.

Quelques changements chez nos animateurs : Maxime nous quitte pour continuer d'enseigner au conservatoire et Réjane nous fait le plaisir de revenir enseigner dans l'association en remplacement d'Anaïs. *Nous sommes cependant toujours à la recherche d'un.e nouvel.le animateur.trice pour notamment les cours d'éveil et multi ainsi que la chorale. Candidature par mail.

Quelques dates à ne pas oublier :

- Karaoké party les vendredis 20 octobre 2023 et 12 avril 2024, ainsi que les 24h karaoké au profit du Téléthon les 8 et 9 Décembre 2023
- Les 20 ans de Croq'la Zic les 24 et 25 Mai 2024
- Spectacle de fin d'année le 16 Juin 2024
- Fête de la musique le 22 Juin 2024

Contact :

Pierre Oblin, président de Croq'la Zic : croq.lazic@gmail.com ;
www.croqlazic.com www.facebook.com/croq.lazic ; 07 68 78 88 23

Cours collectifs
Éveil musical **
Pour les maternelles, le mercredi* 17h45 - 18h30, 100€
Multi Musique **
Pour les CP - CE1, le mercredi 16h45 - 17h45, 160€
Chorale
A partir de 15 ans, le lundi 20h30 - 22h, 100€

Cours individuels
Guitare
A partir du CE2, 30 ou 45 minutes le mardi* ou samedi*
375€ (30min) ou 561€ (45min)
Piano
A partir du CE2, 30 ou 45 minutes le lundi* ou mercredi*
375€ (30min) ou 561€ (45min)
Accordéon
A partir du CE2, 30 ou 45 minutes le lundi*
375€ (30min) ou 561€ (45min)
Batterie
A partir du CE2, 30 ou 45 minutes le mardi*
375€ (30min) ou 561€ (45min)
Chant - Guitare/Chant - Piano/Chant
A partir du CE2, 1 heure une semaine sur deux le lundi* ou mercredi*, 405€

Forfaits
Chorale + instrument 435€ (au lieu de 475€)
Chorale en couple 160€ (au lieu de 200€)
Chorale + chant ou instrument/chant 465€ (au lieu de 505€)

Inscriptions le samedi 2 septembre à partir de 14h dans la salle polyvalente de Montreuil-le-Gast.
Règlements par Carte Bancaire, chèques ou via le Pass Culture.
Possibilité de paiement en plusieurs chèques.

Ateliers cuisine du FEP : les ateliers de la saison 2023-24

Nouvelle saison pour les ateliers de cuisine avec Stéphanie et JF aux fourneaux.

Voici le programme des ateliers adultes avec JF aux commandes.

Ateliers adultes le vendredi à partir de 19h suivis du repas tous ensemble (22 € l'atelier excepté celui des fêtes à 38 €)

- o Le 10 novembre 2023 : atelier "Bretagne revisitée" : côtes de porc en saupiquet & Oignons en panacotta, royale d'artichaut au lait ribot, tarte tatin & crémeux au cidre
- o Le 1er décembre 2023 : atelier "Fêtes" : bayadère de Paimpol, filet de canette aux dragées, carottes au citron, tagliatelles de céleri, champignons farcis au persil tubéreux, charlotte toute rose.
- o Le 2 février 2024 : atelier "Nouvel an chinois" : rouleau de printemps & Boulettes de crevettes piquantes, porc au caramel & nouilles "sautées les mines"
- o Le 5 mai 2024 : atelier "Bistronomique" : flan aux 2 asperges, noix et gésiers confits, pavé de St-Pierre & curry vert & sorbet au chèvre et au sarrasin
- o Le 7 juin 2024 : atelier "Tout feu, tout flamme" : maquereaux flambés & galettes de chou romanesco et avocats, ananas rôti & crème brûlée à l'ananas

Les ateliers pour les petits/enfants/ados sont co-animés par JF et Stéphanie et ont lieu le samedi de 10h à 12h30 (12 € l'atelier). Ils rapportent chez eux ce qu'ils ont préparé pour faire goûter à toute la famille.

Ateliers ados de 12 à 15 ans

- o Le 14 octobre 2023 : atelier "Méditerranée" : falafels, sauce yaourt et citron vert, lasagnes du jardin
- o Le 13 janvier 2024 : atelier "Asiatique" : bo-bùn, cheese-cake japonais
- o Le 23 mars 2024 : atelier "Italie" : escalope de veau à la milanaise avec sauce tomates maison, tiramisu tout simple

Ateliers enfants de 9 à 11 ans

- o Le 18 novembre 2023 : atelier "Pas de boulette en cuisine" : boulettes de pommes de terre au fromage, boulettes de poulet teriyaki aux graines de sésame
- o Le 17 février 2024 : atelier "Ca roule" : escalope roulée, roulé à la confiture
- o Le 1er juin 2024 : atelier "Tout en couleurs" : cordon bleu maison & frites de polenta, sauce ketchup maison, panna cotta traditionnelle rose.

Ateliers petits cuistots de 6 à 8 ans

- o Le 2 décembre 2023 : atelier "La pomme dans tous ses états" : gratin de jambon & pommes de terre, far breton aux pommes
- o Le 16 mars 2024 : atelier "Mexique" : empanada, sauce chimichurri, chili con carne
- o Le 15 juin 2024 : atelier "Spécial œufs" : œufs mimosa en différents services, œuf au chocolat à la mousse de petits suisses.

Les ateliers de cuisine s'adressent à tous, petits et grands, pas de niveau requis et on peut s'inscrire à un seul ou plusieurs ateliers. C'est un moment convivial où l'on partage, entre autres, son goût pour la cuisine. Rien à apporter, tout est fourni sauf le tablier et le torchon. Les ateliers ont lieu à la cuisine de la salle polyvalente de Montreuil et ne sont pas réservés qu'aux Montreuillais (14 € d'adhésion annuelle pour les ateliers adultes et 5 € pour les enfants/ados si pas déjà inscrit à une autre activité du FEP.

Nous vous attendons pour vos inscriptions à partir de 14h au forum des assos le samedi 2 septembre.

Il est également possible de s'inscrire tout au long de l'année en fonction des places disponibles.

Contact :

Stéphanie Aminot : 06 67 09 36 92 ; JF Jousseau : 07 69 23 66 49 ; abc35mlg@gmail.com

Assos : quelles activités pour 2023-24 ?



FEP : activités 2023-2024

Les membres du FEP seront présents lors du forum des associations qui aura lieu le 2 septembre à 14h00 à la salle polyvalente.

Toutes les activités seront présentées. Vous avez également la possibilité de vous inscrire ou réinscrire en envoyant un mail au référent de l'activité choisie (Liste des activités page suivante).

A noter, les événements à venir :

- le 24 Septembre 2023, la braderie
- le 21 Octobre 2023, le repas
- le 9 Mars 2024, le carnaval des enfants
- le 15 Juin 2024, le gala du FEP

Contact :

Mathilde Echardour, présidente du FEP : mathilde.echardour@hotmail.fr

FEP : repas annuel le 21 octobre 2023

Le FEP et son atelier cuisine vous donnent rendez-vous, le 21 octobre pour le repas annuel (salle polyvalente) à 19h30. Cette année, notre région Bretagne sera à l'honneur!

Pour se retrouver dans un moment convivial en famille ou entre amis, et partager ensemble un repas breton, venez à la soirée proposée par le FEP de Montreuil-le-Gast

Repas adulte : 18 € (vin non compris)

- * Apéritif : Cidria/ rouleaux apéritif de nos côtes
 - * Plat : Moules-frites (crème, camembert ou moutarde/estragon ; sauce à choisir lors de la réservation)
 - * Triskell de desserts
- Repas adulte à emporter 15 € (hors apéritif)

Repas enfant : 6 € (gratuit pour le 3e enfant)

- * Apéritif fruité
 - * Nuggets maison ou moules-frites "à la crème"
 - * Glace
- Repas enfant à emporter 5 € (hors apéritif fruité)

Uniquement sur réservation, auprès du bureau du FEP, par téléphone auprès de Stéphanie ou Mathilde ; par mail ou dans la boîte de la Mairie (règlement à l'ordre du FEP). Inscription préalable obligatoire avant le 13 octobre 2023. Pour vous permettre de passer une belle soirée, service gratuit de baby-sitter sur place.

Contact :

Stéphanie Aminot : 06 67 09 36 92 ou Mathilde Echardour : 06 80 41 76 93 ; abc35mlg@gmail.com

Galoupaden : un nouveau maillot !

Un nouveau maillot a vu le jour cette année, il est empreint de notre identité régionale. Le maillot a déjà parcouru la France entière au gré des différents lieux de villégiature des adhérents. Il est déjà très remarqué sur les participations des Galou aux compétitions. Un grand merci à nos fidèles sponsors : Hardy TP, Madeo Food, la ferme du P'tit Gallo et NHP Motoculture

Les entraînements

Les Galoupaden se réunissent tous les dimanches matin à la place de l'église. Quiconque souhaite se joindre à nous est le/la bienvenu(e). A partir de cette année, nous formerons deux groupes afin de s'adapter au rythme et à la distance de chacun. Le but : partager et découvrir de nouveaux chemins.

Les adhésions

Nous serons présents au forum des associations pour vous faire découvrir l'association et recueillir de nouveaux adhérents. Le club compte 26 licenciés dont 4 femmes.



Contact :

galoupaden@gmail.com ; Stéphane Lucas : 06 61 95 15 56 ; Ludovic Pertuisel : 06 35 46 61 83

Club de l'Amitié : c'est reparti !

Le Club de l'Amitié : c'est reparti, avec de nouvelles activités et le retour de certaines !

Pour la saison 2023/2024, le Club vous donne rendez-vous le samedi 2 septembre à partir de 14h. Venez découvrir ou redécouvrir l'association, échanger avec les bénévoles et profitez-en pour vous inscrire (21 €) et bénéficier des multiples activités du club ainsi que des voyages et spectacles.

- Tous les jeudis à la salle polyvalente de 14h à 18h
Si vous aimez les jeux de cartes, de pétanque, de palets et multiples jeux de société (Scrabble, Triomino, Rummikub, 6 qui prends, Toc, Blokus, Monopoly, Cluéo, Triolet, Labyrinthe) vous êtes les bienvenus (et pourquoi ne pas inscrire vos plus jeunes à partir de 10 ans, nous pourrions les accueillir pour jouer avec nous pendant les congés scolaires afin de favoriser le lien intergénérationnel ?)

Assos : quelles activités ?



- Comme tous les ans : galette des rois, chandeleur, repas de printemps et tête de veau au restaurant, pique-nique, repas de fin d'année à la salle polyvalente et 2 Concours de belote avec partage du cochon.

- Bowling : le mercredi une fois par mois à Cap Malo.
Tarif : 12.40 € les 2 parties par personne ; début des parties à 14h30

- Danse en ligne : reprise des cours le 8 septembre 2023
Venez nous rejoindre et danser avec nous (ou comment faire du sport en dansant !). Tarif 14 € (Attention places limitées !)

- Marche des lièvres et des tortues : tous les lundis
Rendez-vous place de l'église : départ à 14h (gratuit, réservé aux adhérents)

- Gai-savoir : le 17 novembre 2023, salle polyvalente ; inscriptions à 13h30 ; tarif 4.50€ par équipe de 2 ou 3 personnes.

- Loto : le 24 novembre 2023, salle polyvalente ; à partir de 20 h ; tarif : 3€ la carte, 8€ les 3, 15€ les 6 ; 2€ à partir de 10 cartes ; nombreux lots (bons d'achat, paniers garnis, lots alimentaires,...)

- Concours de pétanque en doublette : le 28 juin 2024 à partir de 10 heures ; restauration et boissons sur place ; tarifs 10€ par doublette formée ; nombreux lots.

- Café numérique : A partir de septembre, tous les derniers vendredi du mois à la Médiathèque (salle des assos) participation 1€ (pour vous informer sur l'informatique les smartphones et tablettes) et boire un petit café accompagné d'un gâteau. Mais aussi des formations informatiques (voir le catalogue).

Tout au long de l'année sont programmés des spectacles et des repas-spectacles.

Et nous tenons à votre disposition notre catalogue de voyages et séjours organisés par le Secteur et la Fédération d'Ille et Vilaine. En 2024 le club fêtera ses 50 ans ce sera l'occasion d'une belle fête. Alors venez nous rejoindre la cotisation annuelle est de 21 € cela comprend l'assurance et tous les goûters, galette des Rois, chandeleur compris.

Prochaines sorties :

- Pique-Nique étang du Boulet de Feins : 6 septembre 2023
Plateau repas 9.50€ par personne ; covoiturage possible ; pensez à vous inscrire avant la date limite (28 août 23) (Taboulé, Rillettes, Saucisson sec et à l'ail, 2 tranches de rôti de porc, chips, Pain, Beurre, tarte aux pommes, couverts en bois)

- Tête de veau auberge Lucas : 28 septembre 2023 ; repas dansant 34€ par personne ; covoiturage possible ; pensez à vous inscrire avant la date limite : 14 septembre 23.

A très bientôt sur le forum des associations.

Catherine Launay, Présidente du Club de l'Amitié de Montreuil-le-Gast

Contact :

Catherine Launay, présidente du Club de l'Amitié : 06 45 18 98 36



Association sportive et culturelle FEP Montreuil le Gast

Activités 2023-2024

ACTIVITES	PUBLIC	HORAIRES	ADHESION *	CONTACT	LIEU
ART FLORAL	Adultes	samedi matin 9h30 (environ 1h30)	15€ (hors fournitures)	Christine BILLON 06 77 15 47 58 billon.christine2@orange.fr	ancien dojo de la salle polyvalente
ARTS PLASTIQUES	Enfants 4-6 ans	Mercredi - 9h15 à 10h15	125,00 €	Gwen DELOTS 06 73 03 50 04 gdelots@gmail.com	Salle sous la médiathèque
	Enfants 7-11 ans	Mercredi - 10h30 à 12h00	185,00 €		
ATELIER DE BASE DE CUISINE (ABC)	Adultes	Vendredi soir 19h à 23h (voir les dates)	14€/an assurance* + 22€ / atelier ou 38€ / atelier "fête"	# JOUSSEAUME 07 69 23 66 49 abc35enlr@gmail.com	Cuisine de la salle polyvalente
	Enfants 6-8 ans	Samedi 10h à 12h30 (voir les dates)	5€ / an assurance* + 12€ par atelier		
	Enfants 9-11 ans Ados 12-15 ans				
BABY-GYM	Enfants 3-4 ans	Mercredi - 10h30 à 11h30	125,00 €	Chloe QUERE 06 14 70 80 64 marlin.chlon@laposte.net Mathilde ECHARDOUR 06 80 41 76 93 mathilde.echardour@hotmail.fr	Dojo
	Enfants 4-6 ans	Mercredi - 11h30 à 12h30			
BADMINTON - activité loisirs sans intervenant	Adultes & Ados à partir de 14 ans	Lundi - 12h15 à 13h30 et 19h - 20h30 - réservé aux ados et nombre limité à la disponibilité de la salle Vendredi - 19h00 à 20h30 et 20h30 à 22h00	70,00 €	# JOUSSEAUME 07 69 23 66 49 # jousseaume@gmail.com	Salle des sports
DANSES BRETONNES	Enfants	Mercredi - CP/CE1 ou CE2/CM2	30,00 €	Marie-Thérèse NOEL 06 24 80 55 98 marieheresenol@yahoo.fr	Salle polyvalente
	Adultes & Ados à partir de 15 ans	Mercredi - 20h30 à 22h	67,00 € 110€ par couple		
GYM ABDO FESSIER	Adultes & Ados à partir de 16 ans	Jeu - 20h15 - 21h15	115,00 €	Valérie CORBES ALLENO 06 26 82 69 13 valerie.ccorbes@gmail.com	Salle polyvalente
GYM PILATE	Adultes & Ados à partir de 16 ans	Jeu - 19h15 à 20h15	125,00 €	Valérie CORBES ALLENO 06 26 82 69 13 valerie.ccorbes@gmail.com	Salle polyvalente
JUDO	MS - GS - CP - CE1	Lundi - 18h - 19h	135,00 €	Audrey GOBARD 06 83 05 48 81 audey11710@hotmail.com sophie LOUVEL 06 83 81 93 00 sophielouvel15@gmail.com	Dojo
	CE2 - CM1 - CM2	Lundi - 17h - 18h			
TENNIS DE TABLE	Adultes & Ados à partir de 14 ans	Lundi - 19h à 21h	50,00 €	Didier ROLLAND 06 24 75 07 86 christele.didier.rol@gmail.com	Salle des sports
ZUMBA	Enfants	Mercredi - 18h30 à 19h30	130,00 €	Marie-Christine RADIGUE 06 24 59 27 10 mcradigue@sfr.fr	Salle des sports
	Adultes & Ados à partir de 14 ans	Mercredi - 20h à 21h	135,00 €		

IMPRATIF : Pour toute activité sportive, un certificat médical ou le questionnaire de santé annexés POUR ADULTES
Possibilité de règlement en 3 fois et possibilité de règlement par carte bancaire au forum des associations - *assurance L'FCEP comprise dans l'adhésion
Pour toute activité un minimum de 20 inscriptions est nécessaire, pour mettre en place un groupe
Le FEP se réserve le droit d'annuler un cours si ce minimum n'est pas atteint

REPRISE DES ACTIVITES A COMPTER DU 11 SEPTEMBRE 2023

FIN DES ACTIVITES LA SEMAINE DU 10 JUIN 2024 - sauf si décalage dû à des jours fériés

Braderie du FEP : notez la date du 24 septembre !

L'association FEP de Montreuil-Le-Gast organise une Braderie - Vide-Placards - Vide-dressing (9ème édition) le dimanche 24 septembre de 9h à 17h en extérieur, sur le parking de la salle polyvalente.

Venez nombreux et nombreuses faire de bonnes affaires !

Exposants : faites de la place dans vos placards !
Réservé aux particuliers, réservation obligatoire, 3€ le mètre, 2 mètres minimum, accueil des exposants à partir de 8h, tables non fournies, emplacements non accessibles aux véhicules.
Restauration rapide et buvette sur place.

Contact :

fep.videdressing@gmail.com

UNC de Montreuil

Le 29 juillet avait lieu la traditionnelle Commémoration de la bataille de Maison Blanche à St-Grégoire.

Cinq adhérents montreuillais, avec leur drapeau, ont rejoint les 29 portes-drapeaux des UNC du secteur.

Les Anciens combattants et leurs sympathisants invitent toute la population à participer, avec les enfants des écoles, à la commémoration du 11 novembre 2023. A cette occasion, nous organisons un repas ouvert à tous à la salle polyvalente. Les inscriptions sont ouvertes.

Contact :

Jean-Pierre Haicault : 06 18 01 34 84 ; René Blot : 06 11 89 73 92 ; Jean-François Rousselin : 06 29 34 09 41

Autres associations communales*

Théâtre : les Pas Sages à l'Acte

Association de théâtre avec section Jeunes (cours) et troupe adulte (pièce jouée au printemps).

Contact :

Jacky Salmon, 06 66 15 84 62 ou 02 90 89 47 20 ; e-mail : lespas-sagesmontreuilg@gmail.com

Les P'tits Korrigans

Association d'assistantes maternelles de la commune (animations collectives)

Contact :

Véronique Bignon : 06 14 54 51 59 ; Anne Quévert : 06 72 79 51 33 ; mail : lespetitskorrigans@gmail.com

Tennis club de Montreuil

Association sportive autour du tennis (cours, compétitions) tout âge, tout niveau

Contact :

Antoine Isidor, président du Club de Tennis : 06 86 82 60 63 ; tennis-montreuilgast@laposte.net

Yoga : le Chemin de l'Etre

Association proposant des cours de yoga (tout âge), des ateliers yoga-massage, des stages de pratiques...

Contact :

Nathalie Gobin : 06 33 67 97 06 ; chemindeletr35@gmail.com

*Nous n'avons pas reçu de contributions de ces associations à la date de "bouclage" du bulletin. Il est indiqué page 2 du bulletin une date maxi d'envoi des articles.

Exposition à la Médiathèque La Grange

Avec la participation du Département d'Ille-et-Vilaine / Médiathèque départementale, la médiathèque accueille en septembre - octobre, l'exposition "Girlz - le rap au féminin". Horaires en dernière page



Classe 3 - Montreuil le Gast - Année 2013

Banquet de la Classe 3

Le samedi 28 octobre aura lieu le banquet de la Classe 3. L'occasion de retrouvailles et de faire la fête.

Programme de la soirée :

- 17h : photo devant la mairie
- 17h45 : Vin d'honneur à la mairie
- 18h45 : Banquet à la salle polyvalente

Menu adulte (37 €) : macaron foie gras, mille-feuille jambon serano comté, mini cassolette moules chorizo curry / cassolette noix de Saint-Jacques, julienne de légumes sauce safranée / suprême de pintadeau sauce crème de cidre / trilogie de desserts (royal caramel, mini kouign amann, sucette crémeux citron, crème anglaise) ; boissons comprises

Menu enfant (12 € ; moins de 12 ans) : émincé de volailles à la crème, pomme dauphine / moelleux chocolat crème anglaise.

Ouvert à tous, que vous soyez de Montreuil ou pas, que vous soyez de la classe 3 ou pas !

Contact :

Alain Amaury : 06 85 64 52 69

Téléthon 2023 : un nouveau défi... musclé !

2022 est synonyme de record pour le Téléthon montreuillais : 11 145 € ! Un record plus qu'encourageant pour les bénévoles puisqu'ils vont relever le défi lancé par la coordination Téléthon 35 : organiser une course qui traverse le département de Redon à Saint-Malo en passant par Rennes.

L'arrivée à Saint-Malo est prévue pour le samedi 9 décembre sous l'œil attentif des caméras de France Télévision... En empruntant essentiellement le chemin de halage, la course aura lieu sur 2 jours et il sera possible de la faire en marchant, en courant, à vélo, en canoë/kayak, ...

Pour la bonne réalisation de ce défi, l'organisation est à la recherche de nouveaux bénévoles et partenaires ! Si vous souhaitez les rejoindre, une réunion d'information ouverte à tous aura lieu le **samedi 16 septembre 10h30 à la salle polyvalente** de Montreuil-le-Gast.

Les activités habituelles seront aussi de la partie les 8 et 9 décembre prochains pour faire grimper le compteur le plus haut possible ! Les organisateurs montreuillais invitent les associations et habitants qui le souhaitent à leur première réunion 2023 le **lundi 11 septembre, 20h30, salle Les Glénan à la médiathèque**.

Contact :

telethon.montreuilgast@gmail.com / www.facebook.com/telethon.montreuilgast

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS !

> 02 & 03 | 09

FETE DE LA ROSIERE
Municipalité CDF I
Bourg / Salle polyvalente

Et encore...

21 | 10 | 2023 REPAS ANNUEL FEP
Salle polyvalente

> 02 & 03 | 09

FORUM DES ASSOCIATIONS
Associations I
Salle polyvalente

> 24 | 09

VIDE-GRENIER / DRESSING
FEP I
Parking Salle polyvalente

28 | 10 | 2023 | CLASSE 3
Salle polyvalente

Infos pratiques

Mairie - 3 rue de la Mairie 02 99 66 90 39
mairie@montreuil-le-gast.fr

Médiathèque - rue des Bégonias 02 99 66 19 40

Pôle Enfance Jeunesse Restauration Médiathèque :
Cécilia Frixon, responsable Pôle 06 40 44 17 13
Accueil de loisirs / Augustin 06 86 22 96 62
Espace Jeunes / Marion 06 78 31 44 77

Gendarmerie de Betton 17 ou 02 99 55 85 38
Pompiers de Melesse 18 ou 112 (portable)

FGDON35 09 75 53 57 91

Informations santé :

Médecin / dentiste de garde 15
Les gardes s'entendent du samedi 12h au lundi 8h (médecin), les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h (dentiste).

Maison médicale rue des Bégonias :

Médecins :
Dr Boulanger, Giraldo, Hoarau-Duverger, Kergozou,
02 99 66 94 51

Masseurs-Kinésithérapeutes :
Mme Lemoine 09 87 14 36 38

Infirmiers :
Mme Demarchelier, M. Llavori 02 99 66 09 79

Orthoptistes :
M. David, Mme Rousseau 09 87 39 49 39

Diététicienne :
Mme Bouffaré 07 85 28 34 66

Psychologue :
Mme Savigny 06 66 15 49 17

Pharmacie Siboni, rue de la Barbais 02 99 66 93 62

Dentistes :
Mme Rossa, Mme Courgeon, Mme Podeur
rue des Artisans 02 99 66 92 95

Ostéopathe :
Mme Gicquel, 1 rue centrale 07 86 34 27 84

Taxi : Val' Taxi (Mme Leroux) 06 87 56 13 03
Alma Ambulances (M. Berouzi) 02 99 69 36 15

Informations sociales :

CDAS de St-Aubin d'Aubigné 02 99 02 37 77
MDPH Rennes 08 10 01 19 19
Infos sociales en ligne 08 10 20 35 35
Conciliateur de justice : permanences dans les mairies de Melesse, La Mézière, St-Aubin d'Aubigné.

Collecte des ordures ménagères

Smictom ValcoBreizh 02 99 68 03 15

Jour de collecte (ordures ménagères) : jeudi (le jour suivant si jour férié avant le jeudi).

La collecte du tri sélectif (bacs jaunes) se fait tous les 15 jours. **Pour notre commune, c'est le mardi, semaine impaire.**

ⓘ La collecte commence dès 6h du matin. Ne déposez vos sacs et bacs que la veille au soir au plus tôt.

Les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique après la collecte.

ⓘ **Attention : les cartons bruns (colis, emballage électroménagers, etc...) ne sont pas collectés et doivent être déposés en déchetterie.**

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mairie :	mardi	9h - 12h	14h - 18h
	jeudi	9h - 12h	15h - 18h
	vendredi	9h - 12h	14h - 18h
	samedi	9h - 12h	

Médiathèque La Grange :	mardi		16h - 18h
	mercredi		16h - 18h
	vendredi		16h - 18h
	samedi	10h30 - 12h30	

Déchetterie Melesse - horaires d'été :	lundi		14h - 18h
	mardi	9h - 12h	14h - 18h
	mercredi	9h - 12h	14h - 18h
	vendredi	9h - 12h	14h - 18h
	samedi	9h - 12h	14h - 18h